FOUNDATION FOR EUROPEAN PROGRESSIVE STUDIES
FONDATION EUROPÉENNE D'ÉTUDES PROGRESSISTES

Les femmes à l'assaut du numérique

Ghislaine Toutain
Experte associée à la Fondation Jean Jaurès

Les inégalités qui perdurent entre les femmes et les hommes s'inscrivent désormais dans le contexte relativement nouveau de l'économie numérique et du développement des sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC). Les questions méritent d'être posées de l'incidence de cette "révolution" : sur la place et le rôle des femmes dans le secteur en pleine expansion des STIC, sur l'utilisation par les femmes de ces nouvelles technologies pour poursuivre le combat pour l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes et sur la façon dont les partis progressistes peuvent mobiliser les femmes autour de leurs valeurs, par l'intermédiaire de ces outils numériques.

Policy brief, mars 2014

Jean Jaurès

Index

I. La place des femmes dans les sciences de l'information et de la communication (STIC) 3

1. Une orientation scolaire des filles vers les filières liées à la sphère privée 3

2. Les femmes dans les STIC en Europe et aux Etats-Unis : une évolution différenciée mais des similitudes 5

Une évolution différenciée 5

Des similitudes: plafond de verre et sexisme ambiant 7

La compétitivité en question 7

Que faire ? 8

II. L'utilisation par les femmes des TIC pour leur combat pour l'égalité et la parité 12

1. Comme la langue pour Esope, Internet, le pire et le meilleur ? 12

2. Rendre visibles les femmes dans les TIC 13

Une blogosphère féminisée 15

3. Le renouvellement du combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes 15

En Europe, le LEF 16

Mobilisation immédiate pour le droit à l'IVG en Espagne 16

Un relais dans la société réelle 17

III. L'utilisation des TIC par les partis politiques progressistes et le vote des femmes 19

1. Ce que les TIC ont changé (ou pas) dans le mode de fonctionnement et de militantisme des partis progressistes 19

2. La démocratie participative à l'heure du numérique ? 20

3. Partis progressistes, internet et vote des femmes 21

L'appui des réseaux féminins et féministes 23

Conclusion 24

Pour la cinquième année consécutive[1], la FEPS et la Fondation Jean-Jaurès ont organisé les 3 et 4 mars derniers à Boston (MA), en collaboration avec Boston University (BU), un séminaire transatlantique qui a réuni des universitaires, des chercheuses et des responsables politiques américaines et européennes. Il s'agit, à chaque fois, de faire le point sur l'évolution de la situation des femmes des deux côtés de l'Atlantique dans tous les domaines de la vie sociale et de poursuivre le développement d'une stratégie pour faire émerger une culture d'égalité dans les deux sociétés.

Ces séminaires s'inscrivent dans la réflexion sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes et sa mise en œuvre concrète que conduisent ensemble les deux fondations progressistes depuis la création de la FEPS en 2008. Ils s'ajoutent aux séminaires annuels organisés par la Fondation Jean-Jaurès à Paris autour du 8 mars depuis une quinzaine d'années[2] sous la responsabilité de Ghislaine Toutain.

La crise économique et financière qui a touché les Etats-Unis et l'Europe en 2008 a mis plus encore en lumière - s'il en était besoin - la force des résistances des sociétés européenne et américaine à la concrétisation de l'égalité et de la parité entre les femmes et les hommes. Les partis politiques progressistes qui, historiquement, en Europe comme aux Etats-Unis, ont le plus fait avancer « la cause des femmes » en édictant lois, directives, réglementations et programmes d'action pour mettre en œuvre l'égalité entre les sexes, portent moins aujourd'hui cette valeur aux yeux des citoyens et surtout des citoyennes en raison de la persistance des inégalités, notamment dans l'emploi, même quand ces partis sont au pouvoir. De leur côté, en Europe et aux Etats-Unis, les partis conservateurs poursuivent, voire accentuent, leur approche rétrograde des rapports entre les femmes et les hommes et quand ils le peuvent, reviennent, comme en Espagne, sur des acquis, particulièrement dans le domaine des droits reproductifs[3].

Ces inégalités qui perdurent entre les femmes et les hommes s'inscrivent désormais dans le contexte relativement nouveau de l'économie numérique et du développement des sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC). La « révolution » qu'ont constitué l'arrivée de l'ordinateur puis Internet et les réseaux sociaux (Facebook, Twitter etc.) a induit de nouveaux métiers et de nouvelles formes de communication qui remettent en cause les vieux schémas traditionnels mais elle fait aussi émerger de nouvelles pratiques économiques et sociétales. Les questions méritent d'être posées de l'incidence de cette "révolution" d'une part sur la place et le rôle des femmes dans le secteur en pleine expansion des STIC, sur l'utilisation par les femmes de ces nouvelles technologies pour poursuivre le combat pour l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes et aussi sur la façon dont les partis progressistes peuvent mobiliser les femmes autour de leurs valeurs, par l'intermédiaire de ces outils numériques, ce qui n'est pas encore totalement entré dans les habitudes de ces formations, notamment en France[4].

[1] La première session s'est tenue à Boston en 2009, les suivants à Paris en 2010, à Washington en 2011, Bruxelles en 2012. Cf. le programme de la rencontre de mars 2014 en annexe 1.

[2] Cf. en annexe 2 un résumé de cette action.

[3] Selon le projet de loi présenté par le gouvernement conservateur de Mariano Rajoy, les Espagnoles ne pourront plus avorter durant les quatorze premières semaines de grossesse, comme l'autorisait depuis 2010 la loi votée sous le gouvernement de José Luis Rodriguez Zapatero. À l'époque, les socialistes avaient enterré la vieille législation de 1985. Si le nouveau projet de loi (très controversé) est adopté, les Espagnoles ne pourront se prévaloir du droit à l'IVG qu'en cas de viol ou de grave danger pour la santé physique et psychologique de la mère. Rappelons qu'au sein de l'UE, l'IVG est interdite à Malte. La France, au contraire, a voté en 2014 un amendement assouplissant et confortant sa législation sur l'IVG.

[4] Cf. le cahier du journal français *Le Monde* du 28 décembre 2013 sur *Les élites débordées par le numérique*.

I. La place des femmes dans les sciences de l'information et de la communication (STIC)

On le sait, de façon générale, en Europe comme Outre-Atlantique dans une moindre mesure, les femmes sont moins présentes dans les sciences que les hommes. Dès leur plus jeune âge, (à la crèche, à l'école maternelle, au jardin d'enfants), les enfants intègrent des stéréotypes sexués qui seront ensuite véhiculés à l'école par les manuels scolaires, le monde enseignant, les parents, les filles et aussi les garçons. Ces stéréotypes sont reproduits au fil des générations. Parmi eux, l'idée persistante dans tous les pays de l'OCDE que les disciplines scientifiques et technologiques ne sont pas faites pour les jeunes filles, malgré les nombreux rapports[5] et études destinés à éradiquer ce préjugé.

1. Une orientation scolaire des filles vers les filières liées à la sphère privée

Dès lors, bien que désormais les filles obtiennent des résultats supérieurs à ceux des garçons, leur orientation scolaire continue de différer sensiblement puisqu'elles sont principalement dirigées, le plus souvent avec leur assentiment, vers les filières que la société leur assigne, c'est-à-dire celles liées à la sphère privée : santé, éducation, médecine, lettres, droit plus récemment[6]. En moyenne, en Europe, seules 30% d'entre elles franchissent le pas et optent pour les filières scientifiques, les mathématiques, l'informatique et les nouvelles technologies. Aux Etats-Unis, si on constate le même phénomène, il est moins marqué. Les filles sont plus présentes dans les filières dites « masculines », ce qui a permis plus vite qu'en Europe d'atténuer la segmentation du marché du travail. Peut-être parce que les mécanismes qui génèrent ces inégalités sont connus et étudiés depuis les années 1970 aux Etats-Unis alors qu'ils l'ont été plus tard en Europe, à partir des années 1990.

Pour autant, ces études, qu'elles soient américaines ou européennes, vont dans le même sens. Elles expliquent que le caractère sexué de l'orientation des l'orientation des filles - mais aussi des garçons - tient autant à un enjeu social, économique et politique qu'à une projection et une affirmation identitaire. Les jeunes filles ont moins confiance en leurs compétences en mathématiques que les garçons car on n'attend pas d'elles qu'elles réussissent dans ce domaine. De la même façon, elles se dirigent vers les filières médicales et littéraires ou de l'éducation car elles se sentent plus aptes à y réussir en raison de leur statut de future mère. En outre, constate la sociologue française Françoise Vouillot[7], « la demande sociale sur cette question est faible, ce qui

[5] Dernier en date en France, un rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective a été remis le 15 janvier 2014 à la ministre des droits des femmes intitulé « Lutter contre les stéréotypes filles - garçons, un enjeu d'égalité et de mixité dès l'enfance ». Il présente trente propositions liées à l'éducation, la santé, les pratiques culturelles et sportives ou encore l'orientation scolaire. Les auteurs constatent que « filles et garçons ne font pas les mêmes choix de filières d'études, n'ont pas le même rapport au corps et s'engagent diversement dans les activités scolaires, sportives ou culturelles ».

[6] En France par exemple, dès la fin du collège, seul un quart d'entre elles (contre un tiers pour les garçons) choisit de faire un Brevet d'étude professionnelle (BEP) ou un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP). En cycle général, elles sont minoritaires (43%) en terminale S (scientifique) et très majoritaires dans les séries littéraires (82%) et tertiaires (63%). On retrouve ce même clivage en classes préparatoires et à l'université où elles sont largement majoritaires en lettres et langues, en sciences humaines et sociales, en droit, en sciences politiques et en pharmacie. Elles sont aussi plus nombreuses que les garçons en médecine. Mais elles restent très minoritaires en mathématiques, en sciences de l'ingénieur et en informatique, ce qui ne leur permet pas d'intégrer de façon significative les grandes écoles d'ingénieur françaises (Centrale, Polytechnique etc.) où leur proportion n'évolue pas ou peu et se situe depuis vingt ans entre 15 et 20% des effectifs. Cette situation perdure malgré le nombre important de rapports, d'études et d'articles sur l'orientation des filles, les nombreuses campagnes de sensibilisation depuis plus de vingt-cinq ans. Seule consolation : réalisée par le cabinet Global Contact pour Orange à l'occasion de la Fête de la science, l'étude «Mutationnelles» s'intéresse à la place des femmes dans les filières scientifiques et techniques. Elle constate que le déclin du nombre de jeunes filles qui s'orientent vers les études scientifiques et techniques a enfin été stoppé. Sur les trois dernières années, le nombre d'élèves et d'étudiantes dans les filières scientifiques et techniques a même augmenté de 2,5% entre 2009 et 2011.

[7] Françoise Vouillot, *L'orientation des filles aux prises avec le genre*, La Découverte n°18, 2007.

n'incite pas le niveau politique à être plus radical et audacieux pour produire des transformations profondes dans notre système éducatif ». D'autant que seule l'orientation des filles semble poser problème, la société considérant comme « normal » que les garçons ne se dirigent pas vers les filières littéraires.

Précisons encore que même quand elles ont opté pour les filières scientifiques, les femmes se trouvent dans une situation d'inégalité par rapport aux hommes. Il en va ainsi dans la recherche mondiale. Une étude citée dans le journal *Le Monde* du 22 décembre 2013[8] démontre que « pour un article dont le premier auteur est une femme, on a presque deux fois plus d'études dont l'auteur principal est un homme ». En outre, les chercheures sont plus présentes dans les domaines scientifiques liés aux soins et à la relation aux autres alors que les hommes sont majoritaires dans les sciences de l'ingénieur, les mathématiques, la robotique. On retrouve cette même situation sexuée au niveau des diplômes d'ingénieur. Un document réalisé par le Women's forum dans le cadre du projet SciTechGirls en 2008, intitulé « Portait de femmes ingénieurs 2008 »[9] montre que les femmes ingénieurs diplômées représentent en France 17,7% et en Europe 22% de la population totale des ingénieurs diplômés. Elles sont le plus représentées (42%) dans l'agronomie, l'agroalimentaire, les sciences de la vie, le génie biologique et la chimie où le chômage atteint 8%. Elles sont minoritaires, notamment, dans le génie mécanique ou la productique. Elles ne constituent en moyenne que 12% de l'ensemble des ingénieurs diplômés dans la spécialisation « Sciences et technologies de l'information et de la communication » (STIC)[10]. Un rapport de la Commission européenne[11] publié en octobre 2013 précise que dans l'Union Européenne, sur mille femmes titulaires d'un diplôme de premier cycle, seules vingt-neuf, soit 2,9% (contre quatre-vingt quinze hommes, soit 9,5%) ont obtenu leur diplôme dans le secteur des STIC. Quatre d'entre elles seulement trouveront un débouché professionnel dans ce secteur.

Aux Etats-Unis, la donne est en train de changer plus vite qu'en Europe. Même si les stéréotypes sont encore puissants et limitent l'entrée des filles dans les filières scientifiques, il semble qu'un mouvement se développe récemment pour qu'elles se dirigent en plus grand nombre vers ces formations. Ainsi, en 2013, à Harvard (Cambridge, MA), 41% des majors du cursus « science informatique » sont des étudiantes. De la même façon, quelques programmes universitaires commencent à se mettre en place pour accompagner la tendance, comme ceux de l'université Carnegie Mellon située à Pittsburg (Pennsylvanie)[12], réputée pour la qualité de ses programmes en informatique, et qui a fait passer en quelques années son taux d'étudiantes dans cette discipline de 7% à 42%. Les filles renouent peut-être ainsi avec la mathématicienne Grace Hopper, née le 9 décembre 1906, et considérée Outre-Atlantique comme une pionnière de l'informatique. C'est elle qui fut le témoin du premier « bug » informatique (mot qui signifie « insecte » en anglais) de la machine - un ordinateur - appelée Harvard Mark II, bug dû à une mite prise dans un relai. Le 9 décembre dernier, cent sept ans après sa naissance, le moteur de recherche Google rendait hommage dans un « Doodle » (illustration originale) à cette femme contre-amiral de la marine américaine qui a conçu le premier compilateur « A-O System » (programme informatique) en 1951 et le langage COBOL en 1959, un langage de programmation de troisième génération proche de l'anglais, largement utilisé dans les années 80.

[8] Cette étude réalisée par une équipe américano-canadienne publiée dans la revue *Nature* le 11 décembre 2013, a analysé près de 5,5 millions d'articles scientifiques publiés entre 2008 et 2012 totalisant plus de 27 millions de signatures venant de quasiment tous les pays du monde.

[9] Rapport rédigé à partir de l'enquête ingénieurs 2008 du Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France (CNISF) en collaboration avec le Comité d'études sur la formation des ingénieurs (CEFI). La situation n'a guère évolué depuis.

[10] 20% aux Pays-Bas mais 44% en Estonie (cf.infra).

[11] Etude de la Commission européenne sur la présence des femmes dans l'économie numérique, « Women active in the ITC sector », octobre 2013.

[12] Outre ce campus à Pittsburg, l'université en compte trois autres, dans la Silicon Valley, au Qatar et en Australie.

2. Les femmes dans les STIC en Europe et aux Etats-Unis : une évolution différenciée mais des similitudes

Si la place des femmes dans les STIC semble évoluer de façon différenciée dans l'Union européenne et aux Etats-Unis, on retrouve cependant des similitudes et des points communs.

Une évolution différenciée

En Europe, les femmes sont désormais moins présentes que les hommes (moins de 25%)[13] dans le secteur des STIC par rapport aux années 80, particulièrement dans les sous-filières de l'informatique, du génie logiciel et des mathématiques appliquées (9,3%), de l'électronique et des télécommunications (7,8%), et de l'automatique, de l'électrotechnique et de l'électricité (3,4%). Comme le rappelle l'étude «Mutationnelles» réalisée par le cabinet Global Contact précitée dans la note page 3, en France, l'informatique attirait en l985 une proportion significative de femmes puisqu'elles représentaient environ 20% des diplômées.

De fortes inégalités

On espérait alors que ce secteur innovant échapperait à la ségrégation du marché du travail et aux stéréotypes socio-culturels qui le conditionne. Or, explique encore l'étude, « cette progression s'est cassée brusquement depuis les années 90, années depuis lesquelles réapparaît le même type de clivage que celui observé ailleurs, entre les filières où les femmes deviennent majoritaires et celles où elles représentent moins de 12% des effectifs d'ingénieurs en informatique ». Cette évolution négative n'est pas propre à la France. Ce phénomène est constaté notamment en Allemagne et au Royaume Uni[14]. Isabelle Collet[15] s'est interrogée sur les raisons de la masculinisation des STIC au fil du temps, qui serait liée, selon elle, à l'arrivée du micro-ordinateur dans les années 80, donnant de l'informaticien[16] une image sociale différente de celle véhiculée auparavant.

Quoi qu'il en soit, force est de reconnaître, comme Isabelle Collet en 2011, que « l'inégal accès des femmes et des hommes aux Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) a été constaté tant au niveau mondial qu'européen ». Non seulement le secteur des STIC n'a pas réussi à modifier l'approche traditionnelle du travail des femmes qui imprègne l'ensemble des secteurs économiques - et en particulier le monde scientifique - mais il semble que les inégalités entre les femmes et les hommes soient plus fortes encore. Ainsi, on ne compte que 2% de femmes dans les fonctions de direction générale des entreprises de l'économie numérique mais elles représentent les deux tiers des effectifs dans le secteur des études (2% seulement dans la recherche fondamentale). Elles sont peu nombreuses aussi dans les domaines en expansion de l'internet et du multimédia mais majoritaires dans les disciplines comme la création de contenu ou l'animation de communauté, les moins bien rémunérées parmi les disciplines des STIC.

---

[13] Mais moins de 10% au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Autriche.

[14] Comme dans de nombreux secteurs, dans les STIC non plus l'UE n'est pas uniforme. Dans les Etats membres de l'Europe de l'est ex-communistes, notamment en Bulgarie, 11% des jeunes filles se destinent à une carrière dans les STIC, suivies de près par la Lettonie et l'Estonie.

[15] Isabelle Collet, informaticienne et chercheure en sciences de l'éducation à l'Université Paris-X (Nanterre), INT, Evry. Auteure de *L'informatique a-t-elle un sexe ? Hackers, mythes et réalités*, L'Harmattan, Paris, 2006.

[16] De nombreuses études ont analysé cette évolution négative, notamment en France. Isabelle Collet, dans son article, fait le point sur les raisons du très petit nombre de femmes dans les métiers des STIC : « quand l'ordinateur est né, il s'est inscrit dans la tradition de la machine à écrire, que les femmes se sont appropriées puisqu'il se situait dans des lieux professionnels (le bureau) et non les chantiers ou les industries. L'arrivée du micro-ordinateur dans les années 80 va bousculer cette image, les jeunes gens s'en emparant et faisant émerger une image stéréotypée de « l'informaticien » homme, peu sociable, passionné par la technique, aux antipodes de celle de la femme véhiculée par la société. »

Les créatrices d'entreprises technologiques ne sont que 10% (contre 30% tous secteurs confondus) et rencontrent des difficultés de financement, les investisseurs étant majoritairement des hommes. Comme ailleurs, les salaires des hommes sont systématiquement supérieurs à ceux des femmes (de 30% en moyenne)[17], même si les femmes qui travaillent dans ce secteur gagnent près de 9% de plus que celles occupant des postes comparables dans d'autres secteurs. Enfin, comme l'indique le rapport de la Commission européenne cité page 5, elles quittent ce secteur plus tôt que les hommes: elles ne sont plus que 9% après quarante-cinq ans (contre 20% pour les trentenaires).

Face à cette situation, peut-on affirmer que les Européennes seraient incapables de maîtriser les TIC ? Comme Grace Hopper, Ada King, comtesse de Lovelace, fille de lord Byron, née en 1815, est là pour infirmer cette assertion. Elle est en effet connue en Europe pour avoir traduit et annoté la machine analytique de Charles Babbage (1791-1871), l'un des principaux précurseurs de l'informatique et le premier à énoncer le principe d'un ordinateur. Cette machine est d'ailleurs tenue pour l'ancêtre de l'ordinateur. La fille du poète anglais peut être considérée comme la première programmeuse du monde[18] car on trouve dans ses notes le premier algorithme destiné à être exécuté par une machine.

Des idées préconçues

Plus proche de nous, une étude de terrain conduite par le Centre de recherche Travail&Technologies de la Fondation Travail-Université de Namur[19] vient contredire certaines idées préconçues. Il apparaît ainsi que la technologie est perçue par les femmes comme « très attractive, créative et stimulante ». Les femmes s'approprient rapidement les outils informatiques et les maîtrisent facilement en tant que savoir et savoir-faire. Lors d'une réunion du PSE en novembre 2013 à Bruxelles à laquelle participaient la Fondation Jean-Jaurès et la FEPS[20], la communication de Barbara Nowacka[21]a confirmé cet intérêt des femmes pour l'ensemble des outils numériques[22]. Elles en sont toutefois plus utilisatrices que créatrices.

L'étude précise aussi que les conditions de travail exigeantes dans le secteur des STIC ne semblent pas rebuter de façon dirimante les femmes, conscientes que dans ce secteur, il leur est plus facile d'aménager leur temps de travail, même si, comme dans les autres secteurs économiques, elles souhaitent une meilleure articulation des temps professionnels et familiaux. Il n'en reste pas moins que les Européennes (notamment de l'ouest) sont trop peu présentes dans les STIC, « alors qu'une vague numérique déferle sur la planète […] et que leur magie abolit les obstacles que sont le temps et la distance »[23].

Aux Etats-Unis**,** il semble qu'après la crise économique de 2008-2009, l'emploi féminin dans le secteur des STIC ait renoué avec la croissance et avec une tendance de fond constatée au cours des dix dernières années. Le journal économique français *La Tribune* notait dans un article du 20 novembre 2013 que « sur dix emplois créés dans la Silicon Valley depuis douze mois dans les nouvelles technologies, six ont été attribués à des femmes ». Ce qui représente 36 000 postes sur 60

[17] Ces chiffres sont issus du rapport du Women's forum dans la note citée page 4.

[18] C'est pourquoi les prix attribués par la Commission européenne (Digital Girl, Digital Women et Digital Impact Organisation of the Year Awards) visant à encourager les carrières féminines dans le secteur des TIC et à combler la pénurie de compétences TIC en Europe sont parfois nommés « Ada Awards ».

[19] Etude rédigée par Gérard Valenduc, Patricia Vendramin et Caroline Guffens, « La place des femmes dans les métiers des technologies de l'information et de la communication », *Revue Wallonie*, septembre 2004.

[20] Réunion du comité exécutif du PSE Femmes, présidé par Zita Gurmai, députée européenne hongroise.

[21] Professeure.

[22] Barbara Nowacka précisait que dans l'Union européenne, 53% des internautes sont des femmes, 55% des femmes au foyer ont accès à internet et que Facebook était dominé par les femmes (alors que Twitter l'était majoritairement par les hommes).

[23] ITU news de novembre 2013.

000 selon le Bureau américain des statistiques. Il n'est pas précisé toutefois si ces postes sont des postes de techniciennes ou d'ingénieures mais ces chiffres indiquent cependant une tendance qui va dans le bon sens. Selon MBA Online, le nombre de femmes dans l'informatique aurait bondi de plus de 28% entre 2011 et 2012. Cette évolution positive est peut-être due à l'exemple donné par les très rares femmes à la tête de grands groupes du monde numérique (cf.infra) et particulièrement par Sheryl Sandberg, la directrice générale de Facebook, qui, dans son livre *En avant toutes*[24] incite « les femmes de tous âges à se bouger pour leur carrière » et « à dépasser, avec l'aide des hommes, l'ordre social actuel dicté par la hiérarchisation des sexes ».

Des similitudes: plafond de verre et sexisme ambiant

Pour autant, même si les études précitées supra remettent en question le caractère exclusivement masculin de la culture des STIC, force est de constater qu'aux Etats-Unis comme dans l'Union européenne, le « plafond de verre » et le sexisme existent bien dans les startups et dans les grands groupes du numérique. Une étude récente datant de 2012 de IT manager Daily et Girl Scouts of America portant sur les entreprises de nouvelles technologies (startups) de la Silicon Valley californienne révèle que leurs effectifs comptent seulement 25% de femmes, ce pourcentage tombant à 11% pour les postes de direction. Elles n'emploient d'ailleurs en moyenne que 12% de femmes parmi l'ensemble de leurs ingénieurs. S'il en va un peu différemment au sein des grands groupes, rappelons cependant que peu d'entre eux sont dirigés par une femme[25]. On cite toujours en exemple Meg Whitman à la tête d'Hewlett-Packard (HP) depuis 2011, Marissa Mayer, nommée un an après, en 2012, PDG de Yahoo ! et Sheryl Sandberg, directrice générale de Facebook. Enfin, en décembre 2013, le réseau social en ligne Twitter a nommé pour la première fois une femme à son conseil d'administration, Marjorie Scardino, l'ancienne directrice du groupe britannique d'édition Pearson. Cette arrivée a été saluée comme un événement dans le monde des réseaux sociaux.

Outre ces inégalités dans l'emploi, les Européennes et les Américaines qui travaillent dans ce secteur dénoncent régulièrement le « machisme » et le sexisme dont elles sont quotidiennement victimes. Aux Etats-Unis, le sexisme de la culture des startups de la Silicon Valley a été récemment dénoncé[26], lançant un vif débat sur la culture « machiste » qui « gangrène » l'ensemble du secteur. Des deux côtés de l'Atlantique, la Toile elle-même est envahie de propos sexistes[27] et insultants, clichés et incitation à la violence contre les femmes (cf. infra). C'est la raison pour laquelle, en France, la ministre déléguée à l'économie numérique, en liaison avec la ministre des droits des femmes, a chargé le Conseil national du numérique[28] d'une mission d'étude sur l'image négative des femmes dans les STIC et sur internet, devant déboucher sur des propositions pour la modifier de façon significative. On peut d'ailleurs estimer que ce sexisme ambiant et la persistance d'un plafond de verre si difficile à percer contribuent à rebuter les filles à choisir de s'engager dans cette filière.

La compétitivité en question

Cette réticence des Européennes à s'approprier les formations et les métiers de l'information et des télécommunications - contrairement aux femmes des pays d'Asie-Pacifique[29] - explique en

[24] Sheryl Standberg, *Lean in* ou *En avant toutes, les femmes, le travail et le pouvoir*, Ed. JC Lattès, mai 2013
[25] Aux Etats-Unis, les mille plus grandes entreprises tous secteurs confondus ne comptent que 5% de femmes à leur tête.
[26] Cf. *Le Figaro* du 8 novembre 2013.
[27] Cf. la campagne de l'ONU Femmes: « La misogynie passe aussi par Google ».
[28] Le Conseil national du numérique est une commission consultative indépendante ayant pour mission de rendre des avis et des recommandations sur toute question relative à l'impact du numérique sur la société et l'économie. Créé en 2011, ses attributions ont été élargies en 2012. Sa composition est paritaire : il compte autant de femmes due d'hommes.
[29] En Asie-Pacifique, de façon générale, les femmes s'approprient rapidement le domaine des TIC. Ainsi, en Inde, malgré une situation très contrastée, les femmes, essentiellement celles issues de la classe moyenne (250 à 300 millions de personnes aujourd'hui), sont de plus en plus représentées dans le secteur de l'économie numérique en pleine expansion.

partie le fait que depuis quelques années, la Commission européenne attire l'attention des Etats membres sur la pénurie d'ingénieurs - et notamment d'ingénieures - au sein de l'UE dans les hautes technologies. L'étude de la Commission européenne d'octobre 2013 déjà citée page 5 précise que cette situation nuit à la compétitivité de l'Union, d'autant que le monde de demain sera régi par la technologie numérique[30]. Augmenter la présence des femmes dans le secteur de l'économie numérique est indispensable pour assurer la croissance à long terme et la pérennité de l'économie européenne. Cela permettrait en outre, selon l'étude, d'augmenter de neuf milliards d'euros le PIB annuel de l'UE.

Dans ce contexte, celles et ceux qui possèderont des compétences élevées dans le monde numérique bénéficieront de grandes opportunités d'emploi. L'étude de la Commission précise ainsi que « le monde des industries numériques et des télécommunications est un milieu plus que favorable pour les femmes [...], notamment parce qu'elles sont moins exposées au chômage, près de 900 000 emplois étant disponibles dans ce secteur d'ici 2015 ». Un récent rapport de l'Union internationale des télécommunications (UIT)[31] parvient aux mêmes conclusions. Il affirme que « employer des femmes et des jeunes filles dans les TIC et ce, au plus haut niveau, est non seulement socialement juste, mais aussi économiquement efficace. Une plus grande mixité dans les emplois de TIC à responsabilités, que ce soit au niveau de la direction ou dans les conseils d'administration, est synonyme d'amélioration des performances économiques ».

Que faire ?

De très nombreux pays, développés comme en développement, sont confrontés à cette question de la faible présence des femmes dans les métiers des STIC décrite ci-dessus. Il en va ainsi depuis plus de vingt ans dans la plupart des Etats membres de l'Union européenne et de façon moins marquée aux Etats-Unis. La force des stéréotypes décrits page 3 ne semble pas diminuer rapidement, malgré, on l'a vu, les nombreux rapports, études, débats, campagnes de sensibilisation réitérés au fil du temps tant au niveau national et européen qu'international[32] pour tenter de les éradiquer. On peut cependant espérer que sous la pression des réalités et du développement irréversible de l'économie numérique et de la « société de l'information »[33], la nécessité de disposer de salarié(e)s

---

En Malaisie, les femmes représentent entre 50 % et 60 % des employés de l'industrie informatique et beaucoup d'entre elles occupent des postes de direction. L'essor du secteur technologique a entraîné des changements radicaux dans le rôle des femmes dans la société, modifiant les normes sociales traditionnelles. Pour les Malaisiennes, le métier d'informaticienne ne nécessite pas de force physique, il n'est pas dangereux et il est propre. C'est un travail de bureau permettant même de télé-travailler de chez soi.

[30] Ainsi, pour Brigitte Rozoy, enseignante-chercheure française en mathématiques puis en informatique, « l'informatique en tant que science est [pour elle] l'aventure intellectuelle du siècle. Comme disait Gilles Dowek, directeur de recherche à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA), l'Humanité a connu plusieurs sauts, plusieurs révolutions: la parole, l'écriture, l'imprimerie et l'informatique. Ces quatre chocs de civilisation sont tous aussi importants pour l'évolution de l'Humanité et modifient en profondeur son devenir de façon irréversible et fondamentale ».

[31] L'Union Internationale des télécommunications, située à Genève (Suisse) est l'institution spécialisée des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication. Elle regroupe 193 Etats membres, plus de 700 membres de Secteur et Associés représentant aussi bien le secteur privé que des organisations internationales et régionales, ainsi que les établissements universitaires. Elle vient de publier un rapport intitulé «A bright future in ICT — opportunities for a new generation of women» ou « Un brillant avenir dans les TIC : des opportunités à saisir pour une nouvelle génération de femmes », novembre 2013.

[32] Cf. notamment le rapport du Parlement européen de décembre 2012 sur « L'élimination des stéréotypes liés au genre dans l'Union européenne ». Cf. aussi Pékin +15. Cf. aussi le la campagne sur trois ans de l'UIT intitulée « Pas de technologie sans les jeunes filles » et son portail « Les jeunes filles dans le secteur des TIC » qui a pour mission de les encourager à opter pour une carrière dans ce domaine. (http://girlsinict.org/).

[33] Selon l'UIT, « les changements technologiques, faisant entrevoir des capacités illimitées de traitement, de stockage et de communication à bas coût, ainsi que le développement de réseaux fondés sur des logiciels et l'analyse des données, transforment la structure et le caractère mêmes du secteur des TIC ». La large bande mobile est la technologie dont la croissance est la plus rapide de toute l'histoire de l'Humanité humaine. Selon les prévisions de l'UIT, fin 2013, on devrait compter dans le monde près de 2,1 milliards d'abonnements à large bande mobile. L'UIT souligne encore « qu'il a fallu cent

hautement qualifié(e)s conduira notamment les sociétés américaine et européenne à se départir du vieux monde et à construire des sociétés plus modernes, plus égalitaires et paritaires, en d'autres termes, plus équilibrées et au final, plus démocratiques.

Tous les acteurs qui participent à ces évolutions - pouvoirs publics, enseignants, parents, filles et garçons, entreprises, associations de femmes ingénieures ou mathématiciennes - doivent être partie prenante de ce projet de société décisif pour l'avenir. Les campagnes et les actions menées pour inciter les filles à opter pour les filières scientifiques et notamment pour les STIC, doivent l'être en direction de tous ces acteurs et par ces acteurs eux-mêmes. De très nombreux pays dans le monde conduisent des actions diversifiées pour favoriser la présence des femmes et leur progression de carrière dans les sciences de l'information et de la communication, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques par l'intermédiaire de la formation pratique, du mentorat, des stages et en créant sur l'Internet des réseaux de femmes et de jeunes filles intéressées par les TIC. Elles semblent n'avoir pour le moment qu'une influence limitée.

Un exemple : l'action de la Commission européenne

Au cours des dernières années, la Commission européenne a lancé un certain nombre d'initiatives - parfois avec une certaine maladresse - pour inciter les jeunes filles et les femmes à s'engager dans les TIC. Ainsi, en 2007, elle lance l'opération « shadowing » (sorte de parrainage). Il s'agit de susciter l'intérêt d'un plus grand nombre d'écolières et d'étudiantes pour les métiers du secteur des STIC. Pendant une journée de travail typique, ces jeunes filles accompagnent une femme cadre ingénieure et découvrent le monde des TIC. Un clip « *Les TIC, c'est chic* » a été diffusé dans les écoles européennes. Vingt grandes entreprises européennes, dans plus de quinze Etats membres conduisent cette opération. Les entreprises sont aussi incitées à engager des « *cyber-cendrillons* » (surnom pour le moins « étonnant » pour évoquer les femmes formées aux TIC!).

En mars 2009, un code européen de bonnes pratiques en faveur des femmes dans le secteur des TIC a été mis en place par la Commission pour encourager les jeunes femmes à poursuivre des études et à choisir des carrières dans les TIC. Il est axé sur l'éducation et l'emploi avec des journées consacrées aux jeunes femmes, des programmes de parrainage, des horaires de travail flexibles et d'autres activités innovantes qui favorisent la prise de conscience et permettent d'attirer les femmes dans les technologies. Depuis le lancement du code en mars 2009, vingt-huit organisations[34] y ont apposé leur signature, notamment des grandes entreprises, des PME, des cabinets de conseil, des établissements universitaires, des ONG et des autorités de régulation des télécommunications. Dans le même esprit, en juin 2012, la Commission avait lancé une campagne intitulée « La science, c'est pour les filles! », d'ailleurs critiquée pour l'utilisation de la couleur rose dans le visuel !

Enfin, le 4 mars 2013, la Commission lançait « la grande coalition en faveur de l'emploi dans le secteur du numérique », partenariat impliquant les différentes parties intéressées par l'objectif de pourvoir le grand nombre de postes de spécialistes de TIC vacants. Il s'agit pour l'Union et l'ensemble des Etats membres de renforcer l'enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des

vingt-cinq ans pour atteindre le premier milliard d'abonnements au téléphone fixe, et il y a très peu de chances pour que nous n'atteignions jamais le deuxième milliard. Mais il n'a fallu que neuf ans pour atteindre le premier milliard d'abonnements à large bande mobile — et seulement deux ans de plus pour franchir la barre du deuxième milliard.

[34] Les entreprises qui ont signé le code sont : Alcatel-Lucent (France), APSCO (Royaume-Uni), CISCO, European Center for Women and Technology, e-SKILLS (Royaume-Uni), Equalitec (Royaume-Uni), Google, HP, IMEC (Belgique), Infineon, IT Synergy (Royaume-Uni), Lebanese Telecommunication Authorit y (Liban), Microsoft, Motorola, Orange France-Telecom (France), Panasonic, Papirbredden Innovasjon (Norvège), Portia (Royaume-Uni), Promis@Service (Luxembourg), P31 Consulting (Royaume-Uni), Research Council of Norway, SAP, Sharpe Thinking (Royaume-Uni), Simula (Norvège), Sony Europe, Steinbeis-Europa-Zentrum (Allemagne), University of Liverpool (Grande Bretagne).

mathématiques et de promouvoir les métiers correspondants, notamment auprès des femmes[35] en renouvelant l'image du secteur, en donnant aux femmes qui y travaillent plus de responsabilité et de meilleures conditions de travail et en accroissant le nombre de dirigeantes d'entreprises. Cette "coalition" s'inscrit parmi les sept initiatives que fixe l'agenda numérique européen mis au point dans le cadre de la stratégie numérique pour l'Europe, au cœur de la stratégie 2020 pour la croissance et l'emploi adoptée par le Conseil européen en 2010. Elle propose de mieux exploiter le potentiel des technologies de l'information et de la communication (TIC) afin de favoriser l'innovation, la croissance économique et le progrès[36].

Ces dispositions sont sensées permettre à l'Union, qui ambitionne de devenir une grande puissance du numérique, alors même qu'elle ne s'est toujours pas dotée d'un marché unique numérique[37], de renforcer sa compétitivité, notamment par rapport aux Etats-Unis et aux pays asiatiques (Chine, Corée du Sud, Japon notamment)[38].

Les Etats-Unis, même s'ils sont dans une meilleure position que l'Union européenne, sont confrontés aux mêmes nécessités de former des filles aux STIC. Les grandes universités américaines, on l'a vu, s'y emploient avec des programmes massifs de formation. Les grandes entreprises du secteur des TIC s'engagent aussi. Larry Page, le PDG de Google, explique que son entreprise met en place des bourses réservées aux femmes pour qu'elles s'intéressent en plus grand nombre aux nouvelles technologies. De la même façon, Alethea Lodge-Clarke, directrice de programme, explique que Microsoft organise des partenariats public-privé pour attirer les filles vers les métiers des TIC.

En appui à l'ensemble de ces actions, des deux côtés de l'Atlantique, des associations de femmes scientifiques tentent, elles aussi, de bousculer les stéréotypes et agissent pour attirer les filles vers les sciences et technologies de l'information et de la communication. Ainsi, en France, des associations comme « Femmes et mathématiques », « Femmes et sciences » ou encore « Femmes

[35] En février 2013, la France a défini une « feuille de route » qui comprend 18 mesures et s'intègre dans le cadre des objectifs fixés par la « stratégie numérique pour l'Europe en 2020 ». Au total, ce sont plus de 100 actions qui sont engagées par tous les ministères. La ministre de l'économie numérique a annoncé une nouvelle campagne de communication s'articulant autour de portraits d'entrepreneuses dans le secteur des TIC.

[36] Dans cet objectif, en 2008 est créé l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), sorte de MIT (Massachusetts Institute of Technology) dont le but est de promouvoir les liens entre formation, recherche et innovation. Ce dispositif repose sur la mise en place de communautés de la connaissance et de l'innovation ou KICs (Knowledge and innovation communities). Trois KICs ont été sélectionnés en 2009 dans les domaines du climat, de l'énergie et du numérique. Ce KIC numérique couvre l'intégralité de la chaîne de valeur du secteur des techniques de l'information et de la communication. Il s'agit, par le rassemblement des acteurs majeurs du secteur, grâce au développement et au déploiement des TIC, de stimuler l'innovation dans les secteurs clés de l'économie, en se basant sur le principe de l'innovation ouverte. Implantation à Berlin, Eindhoven, Helsinki, Paris et Stockholm. Helsinki est coordinateur pour le volet éducation, Paris-Saclay pour le volet recherche et Berlin pour le volet innovation. En 2010, la Fondation de l'EIT a été créée par dix grandes entreprises: Agfa Gevaert, Akzo Nobel, Alcatel-Lucent, BNP Paribas, Ernst & Young, Google, Intel Labs Europe, MOL, Solvay et le Vodafone Institute for Society and Communications. Elle a pour objectif de venir en complément et en renforcement des actions de l'EIT, en rassemblant certains des esprits les plus brillants d'Europe dans le cadre de programmes de jeunes talents et d'initiatives similaires.

[37] En Europe, une quarantaine de grands opérateurs, obéissant à vingt-huit cadres réglementaires nationaux distincts, sont en compétition pour 510 millions de consommateurs, tandis que le marché américain, avec six grands opérateurs pour 330 millions de consommateurs, et le marché chinois, avec trois grands opérateurs pour 1 400 millions de consommateurs, sont chacun soumis à un cadre réglementaire unique.

[38] Deux rapports d'information parlementaires français, l'un sur « La stratégie numérique de l'Union européenne » présenté en octobre 2013 par Hervé Gaymard et Axelle Lemaire, députés et l'autre sur « L'Union européenne, colonie du monde numérique ? », présenté en mars 2013 par Catherine Morin-Desailly, sénatrice, notent qu'en 2012, au palmarès du secteur des TIC, quinze entreprises européennes figuraient dans le top 50 mais seulement une, l'espagnole Telefonica, dans le top 10. Entre 2008 et 2012, le chiffre d'affaires cumulé des cinquante entreprises leaders du secteur numérique est passé de 1 390 à 1 790 milliards d'euros, soit un bond de près de 30 %. Dans cet ensemble, les entreprises asiatiques et surtout américaines se taillent la part du lion et bénéficient d'une croissance soutenue, tandis que les entreprises européennes accusent un repli d'une dizaine de milliards d'euros.

ingénieurs » se battent aussi pour informer les filles sur les métiers des STIC, améliorer leur lisibilité et approfondir leur connaissance de leur diversité et mettre en valeur l'attrait de la nouveauté et de la créativité, leur donner des modèles d'identification. En France, ces trois associations se sont regroupées et ont élaboré vingt propositions pour préparer l'avenir. Parmi elles, réaliser, chaque année, des statistiques sexuées nationales sur les chercheur(e)s de la recherche publique, faire un enjeu national de l'information des élèves, des professionnel(le)s de l'orientation, des enseignant(e)s et des parents sur les métiers scientifiques et technologiques en montrant qu'ils conviennent tout autant aux filles qu'aux garçons en déconstruisant les idées reçues concernant les femmes et les sciences, enfin favoriser et inciter le développement de réseaux de femmes ingénieures et scientifiques, encore trop peu nombreux, pour rendre visibles celles qui réussissent, comme le réseau français « Girlz in web » ou « Professional women's network » (PWN) au niveau européen.

Au total, inciter par tous les moyens les jeunes filles et les femmes à opter pour des formations et des carrières dans les sciences de l'information et de la communication, c'est à la fois faire un choix d'avenir pour l'égalité entre les femmes et les hommes et contribuer à la croissance économique de l'Europe et de l'ensemble de la planète. Comme l'a dit en avril 2012 Lakshmi Puri, directrice exécutive adjointe d'ONU femmes: « dans le monde d'aujourd'hui, les TIC sont extrêmement importantes pour l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Elles fournissent de nouveaux moyens d'apprentissage, de partage des connaissances et d'éducation. Les TIC sont une force multiplicatrice pour l'éducation des filles, leur permettant de bâtir leur avenir sur un pied d'égalité avec leurs homologues masculins. Elles donnent les moyens de réussir le développement économique ».

Les TIC constituent aussi une révolution dans la façon de conduire un combat, en l'occurrence celui de l'égalité entre les femmes et les hommes.

II. L'utilisation par les femmes des TIC pour leur combat pour l'égalité et la parité

Au cours des dix dernières années, les outils numériques ont modifié en profondeur notre rapport au monde et la communication entre les personnes. Ils ont fait émerger une société numérique qui intègre désormais notamment la grande majorité des Européens et des Américains. Dans l'Europe des Vingt-sept, précise l'Insee[39], en moyenne, en 2012, 75% des personnes de seize ans à soixante-quatorze ans ont utilisé Internet (83% en France). Toutefois, l'utilisation d'Internet diffère selon les Etats membres. Ainsi, en 2012 si 94% Suédois étaient connectés, ils n'étaient que 50% en Roumanie[40]. Aux Etats-Unis, on compte 81% d'utilisateurs des outils numériques.

Si les femmes sont insuffisamment présentes dans les formations et les métiers liés aux sciences et technologies de l'information et de la communication, notamment au niveau stratégique de la maîtrise des enjeux et de la conception des outils numériques, il n'en va pas de même de l'appropriation et de l'utilisation de ces outils. Toutes les études convergent: 49% des internautes sont des femmes (contre 51% des hommes)[41]. En France, comme en Europe et aux Etats-Unis, quatre femmes sur cinq « surfent » sur internet et sur les réseaux sociaux.

1. Comme la langue pour Esope, Internet, le pire et le meilleur ?

Dès lors, il apparaît que les TIC peuvent être un moyen privilégié de poursuivre sous d'autres formes le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes, alors même que ces technologies charrient des monceaux de misogynie[42], de violence et de haine envers les femmes, qui sont souvent la cible de voyeurisme numérique et de « cyber-harcèlement[43] », sexuel ou non, voire victimes d'appel au viol[44]. De même, des images sexualisées, des textes dégradants et stéréotypés sont régulièrement véhiculés. Les TIC servent aussi à la traite des femmes aux fins d'exploitation sexuelle et au développement de la pornographie adulte et infantile. Tout cela, malheureusement, n'a rien d'étonnant car si Internet est un monde virtuel, il est aussi le reflet du monde réel. Certes, le web n'est pas un lieu de total non-droit. De nombreux Etats dans le monde ont adopté des lois contre la cybercriminalité et mis à la disposition des internautes des sites de signalement de tout type de contenu ou de comportement illicite sur internet[45]. Dans l'Union européenne, un Centre européen de lutte contre la cybercriminalité (EC3), situé dans les locaux d'Europol à La Haye, a été inauguré en janvier 2013. Il a pour objectif « d'accroître fortement la capacité de l'UE à combattre la

[39] Insee Première, n°1452, juin 2013, Vincent Gombault, division Conditions de vie des ménages.

[40] On constate, dans ce domaine, là aussi une fracture entre le Nord et le Sud de l'UE : 93% d'utilisateurs aux Pays-Bas, 82% en Autriche, 70% en Espagne, 58% en Italie, 55% en Grèce (source: Eurostat). Selon Royal Pingdom, le nombre d'internautes dans le monde a doublé de 2007 à 2012, passant de 1,15 milliard à 2,27 milliards, dont 53,8% se trouvent en Asie.

[41] Selon l'observatoire des usages de l'internet de Médiamétrie.

[42] De même que des idéologies nauséabondes comme l'antisémitisme, le racisme, l'homophobie, etc...

[43] Pour la 9e édition du meilleur film mobile, le prix a été attribué à Cercle vicieux, réalisé par Sylvain Certain. En une minute et en un plan séquence, le réalisateur retrace la descente aux enfers d'une adolescente victime de cyber-harcèlement.

[44] C'est pourquoi, en France, à l'occasion du débat sur une loi confortant l'égalité entre les femmes et les hommes, l'Assemblée nationale a adopté le 28 janvier 2014, en première lecture, un amendement élargissant aux contenus sexistes, homophobes et handiphobes le champ des contenus illicites devant être soumis à signalement par les hébergeurs et fournisseurs d'accès Internet (FAI) par la loi de 2004 sur la confiance dans l'économie numérique. L'article engage ainsi leur responsabilité civile et pénale, si ces derniers manquent à signaler un contenu considéré comme illicite. Il a été adopté malgré l'opposition de certains députés issus du groupe PS majoritaire, mais aussi celle du Conseil national du numérique, estimant que cette extension poursuit la transformation des hébergeurs en police privée du Net, les incitant à la censure automatique de tout contenu signalé, sans intervention d'un juge. Ils craignent que ce dispositif, en l'état, ne soit contre-productif, la plate-forme de police pouvant être noyée sous un très grand nombre de signalements.

[45] En France, par exemple, la loi de 2004 sur la confiance dans l'économie numérique et la Plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements (PHAROS), créée en 2009, recueille et traite les infractions constatées par les internautes.

cybercriminalité et à défendre un internet libre, ouvert et sûr ». De leur côté, les Etats-Unis ont également renforcé, au cours de ces dernières années, leur dispositif contre la criminalité et la délinquance sur internet. Toutefois, la nature transnationale des infractions commises dans le cyberespace, caractérisé par l'absence de frontières physiques, impose une coopération policière internationale pour rendre efficaces la lutte contre elles et leur prévention. « Il est donc essentiel », devait déclarer le directeur du Centre européen de lutte contre la cybercriminalité, Troels Oerting, « de développer la coopération entre les pays et la législation internationale si l'on veut lutter efficacement contre la cybercriminalité », comme s'y sont engagés Europol et Interpol lors d'une conférence sur la cybercriminalité à La Haye en septembre 2013[46].

2. Rendre visibles les femmes dans les TIC

Le propos de cette étude n'est pas, toutefois, de faire une analyse exhaustive du « pire » sur Internet et de la façon de le combattre mais d'analyser comment les femmes peuvent se servir de cet outil pour faire avancer leur combat pour l'égalité entre les sexes. En d'autres termes, ce chapitre sera consacré en quelque sorte « au meilleur ».

Comme nous apprend leur histoire – que le séminaire de Boston va rappeler – les femmes ont dû batailler dur au fil des siècles pour devenir « visibles » en tant qu'actrices à part entière dans tous les champs de la vie sociale, et notamment dans le monde politique et dans celui de la communication et des médias. Aujourd'hui encore, malgré des avancées notables au cours des soixante dernières années, aucune société au monde ne peut se revendiquer totalement égalitaire et paritaire[47]. De façon générale, la « visibilité » des femmes dans les postes de direction des entreprises et dans les plus hautes fonctions de la sphère politique est encore très largement insuffisante. Il en va de même dans le monde médiatique « classique » où, si les femmes journalistes y sont nombreuses (elles réalisent 40% des sujets des chaînes généralistes), elles ne représentent que 18% des experts ou témoins interrogés et n'occupent en moyenne que 30% du temps de parole dans les magazines de plateau. Ce taux n'a pas évolué entre 2009 et 2013[48], malgré l'engagement en 2010 d'un grand nombre de patrons de chaînes de remédier à cette situation. Comme le soulignaient Michèle Reiser et Brigitte Grésy dans leur rapport « il faut modifier l'image des femmes dans les médias dans la mesure où, malgré les progrès réalisés, ces dernières souffrent toujours d'un déficit de valorisation sociale ». En clair, les femmes demeurent dans une certaine mesure « invisibles » dans les médias qui continuent de reproduire une représentation des femmes inégalitaire et empreinte de stéréotypes[49].

On constate le même phénomène en Europe, notamment en Grande-Bretagne, et aux Etats-Unis. Une étude du Women's media center[50] indique qu'en 2012, année d'élection présidentielle, ce sont avant tout des hommes qui ont été cités dans la presse écrite (69,4 %), à la télévision (77 %) et sur les radios publiques (69,4 %). Comme le recommandait Françoise Héritier[51] pour en finir avec ce

[46] La Haye, première conférence Europol/Interpol sur la cybercriminalité, 24-25 septembre 2013. Objectif: concevoir des stratégies permettant de protéger le cyberespace de la menace que représente son exploitation à des fins criminelles.

[47] Dans de trop nombreux pays encore, le statut des femmes demeure très rétrograde, voire inquiétant.

[48] A quatre ans d'intervalle, deux études réalisées en France, l'une en 2013 par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), l'autre en 2009 par Michèle Reiser, membre du CSA et Brigitte Grésy, inspectrice générale des Affaires sociales dans leur rapport « L'image des femmes dans les médias » pour le secrétariat d'État à la solidarité avancent les mêmes chiffres. La nomination de Nathalie Nougayrède, première femme à prendre à la tête du quotidien français Le Monde en mars 2013, est-elle un symbole d'une évolution ?

[49] En France, le site « Voxfémina, parole d'expertes au féminin » a été créé pour « promouvoir une représentation équilibrée et non stéréotypée des femmes dans les médias ».

[50] The Status of Women in the U.S. Media 2013.

[51] Françoise Héritier, anthropologue et ethnologue française, a analysé "la valence différentielle des sexes" c'est-à-dire la distinction entre les femmes et les hommes qui de tout temps, partout et en tout lieu consacre la supériorité du masculin sur le féminin dans son ouvrage « Masculin, Féminin. La pensée de la différence », Paris, Editions Odile Jacob, 1996

qu'elle a appelé « la valence différentielle des sexes », il est important d'analyser les représentations des femmes véhiculées par les médias.

On doit faire de même – et peut-être plus encore – désormais dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication. En effet, ces nouveaux outils de communication ont créé un espace public virtuel « ouvert et inclusif » que les femmes doivent occuper pour gagner en force et en légitimité, donc en visibilité. Non seulement elles doivent être vigilantes et ne pas laisser les hommes accaparer le net mais elles doivent l'utiliser pour défendre leurs droits et faire émerger, dans le monde réel, une société plus égalitaire entre les femmes et les hommes. En effet, si le fait que les Européennes et les Américaines[52] utilisent leur ordinateur, leur téléphone mobile et l'emailing à peu près comme les hommes, encore faut-il qu'elles ne se limitent pas aux achats en ligne. Elles doivent aussi se servir de ces outils pour agir sur les contenus qu'ils véhiculent, pour affirmer leur vision du monde et pour combattre les stéréotypes, la violence envers elles, le sexisme et le machisme. Grâce aux possibilités renouvelées de dialogue et d'échange offertes par les technologies de l'information et de la communication, les femmes ont l'occasion de faire partie intégrante de la société numérique en développement et de peser sur les sociétés réelles, américaine et européenne mais aussi au-delà.

Les études sur le caractère sexué des sciences de l'information et de la communication et de leurs contenus commencent à être étudiées en Europe, en France en particulier à partir des années 2000 (sauf quelques exceptions)[53]. Elles sont plus développées aux Etats-Unis où, dans les années 80/90, Donna Haraway[54] est à l'origine du « cyberféminisme », concept qu'elle précisa dans l'essai qu'elle publia en 1991, *Des singes, des cyborgs et des femmes. Réinvention de la nature*. Ce texte s'inscrit en réaction à l'approche féministe des années 80 qui insistait sur le caractère intrinsèquement masculin de la techno-science. Elle y développe un monde utopique neutre au sein duquel les utilisateurs seraient en mesure de se séparer de leurs corps sexués et d'être des androgynes égaux dans le cyberespace. Ce courant est en perte de vitesse, l'utopie de la sociologue américaine ne s'étant pas (encore ?) réalisée, loin s'en faut, les inégalités et discriminations existant dans le monde réel, on l'a vu, continuant de sévir dans le monde virtuel des TIC.

Toutefois, si les études actuelles, européennes et américaines, relatives aux TIC et à la place des femmes dans ce domaine notent une approche d'internet plus « technique » pour les hommes et plus «relationnel » pour les femmes, il n'en reste pas moins que les femmes ont déjà su les utiliser pour « *créer de nouvelles solidarités et interactions entre elles, y compris une possibilité plus grande de participation à la vie publique et citoyenne* »[55]. Cette démarche a d'ailleurs été fortement recommandée par l'ONU lors de la quatrième conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Pékin en 1995[56] et soutenue notamment par l'UNESCO et l'UNIFEM. Depuis, la création de réseaux

[52] Toutes les femmes dans le monde n'ont pas encore accès aux TIC. L'ONU estime que si sept personnes sur dix sont connectées dans le monde développé, seulement deux sur dix le sont dans le monde en développement. Dans les pays du Sud, les femmes ont plus de mal encore que les hommes à avoir accès aux TIC en raison de leur moindre pouvoir économique, des restrictions structurelles, culturelles, sociales et de langage.

[53] Comme le notent Françoise Bernard et Catherine Loneux dans la *Revue française des sciences de l'information et de la communication* (n°4, 2014), reconnaissant la discrétion en France et en Europe, jusqu'à récemment, des STIC dans la façon de penser l'égalité entre les femmes et les hommes: « donner la parole aux chercheures en SIC, c'est au bout du compte […] montrer combien cette discipline s'inscrit dans les enjeux cruciaux de société du présent tout en apportant des éclairages pertinents sur l'histoire et le temps long qui permettent de mieux comprendre l'épaisseur culturelle et communicationnelle des relations hommes/femmes dans les sociétés ».

[54] Professeur d'histoire de la conscience à l'université de Californie à Santa Cruz, auteur de *Simians, Cyborgs and Women: The Reinvention of Nature*, Éditions Jacqueline Chambon, 1991, traduit en français en 2008.

55 Cf. l'article de Patricia Vendremin, directrice de recherche à la fondation Travail-Université à Namur (Belgique), « Tic et genre : des regards multiples », in la Revue en ligne *Tic et genre*, vol 5, 2011.

56 La déclaration finale recommande de lutter contre l'image stéréotypée de la femme et l'inégalité d'accès et de participation des femmes dans la communication (notamment les médias). Par ailleurs, pour la première fois, les signataires

féminins locaux, nationaux et internationaux s'est très vite développée en Europe et aux Etats-Unis comme dans le monde entier, avec des différences importantes notamment pour les femmes selon les pays. Il est bien sur impossible de les citer tous ici. Ils portent sur l'ensemble du champ social (réseaux professionnels[57] en ligne pour renforcer les capacités techniques, de management et de direction des femmes et pour dénoncer le plafond de verre, réseaux pour partager des connaissances et des informations dans tous les domaines y compris sur les politiques publiques et les services administratifs et gouvernementaux électroniques, réseau de femmes maires pour confronter leurs expériences et renforcer leurs compétences, combattre la pauvreté et renforcer le développement économique, favoriser l'autonomisation politique et économique des femmes, particulièrement celle des femmes d'Afrique mais pas seulement, créer des contenus pertinents et adaptés aux populations de femmes marginalisées, comme dans les zones rurales etc.

Une blogosphère féminisée

Outre les réseaux en ligne, les femmes se sont peu à peu appropriées également la « blogosphère ». Selon le blog officiel d'Ebuzzing France de décembre 2012, plus d'un blog sur deux est tenu par une femme. « De 7 à 77 ans », précise ce site spécialisé notamment dans le classement des blogs, « anonyme ou célèbre, de droite ou de gauche, professionnelles ou amatrices, les blogueuses s'épanouissent sur la Toile »[58]. Il en est de même en Europe. Aux Etats-Unis, les « mommy bloggers »[59] sont de plus en plus nombreuses – elles existent aussi en Europe – à commenter avec humour leur rôle de jeune maman. Si les thèmes liés à la sphère privée (maison, beauté, cuisine, puériculture, marques et produits) sont majoritaires, ceux relatifs aux questions de société ou relevant de la sphère politique progressent, même si les blogs politiques tenus par des femmes restent minoritaires.

Si l'action de l'ensemble de ces blogs et de ces réseaux concourt d'une certaine façon à la défense des droits des femmes et à leur « visibilité » dans la vie sociale, économique et politique, c'est dans le domaine du combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes et de la diffusion de l'information sur les droits des femmes (légaux, reproductifs, humains) que les TIC peuvent jouer aussi un rôle essentiel et appuyer d'autant l'action de l'ensemble de ces réseaux.

3. Le renouvellement du combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes

On l'a vu, les technologies de l'information et de la communication modifient la façon dont les femmes peuvent se mobiliser et mobiliser pour conduire leur combat pour l'égalité entre les sexes. Cette mobilisation s'est manifestée de façon diverse au fil du temps. Dans les années 70[60], le mouvement féministe en Europe s'est servi des radios pirates pour renforcer la visibilité des problèmes auxquels étaient confrontées les femmes. En France, au début des années 80, les radios libres des femmes furent les premières à soulever la question de l'avortement, à l'époque taboue.

---

du programme d'action de Pékin s'engagent à inclure effectivement dans tous les domaines de leur action gouvernementale l'égalité entre les femmes et les hommes (notion, d'origine anglo-saxonne, de « gender mainstreaming » traduite en français, par « approche intégrée de l'égalité »).

57 Les réseaux professionnels se sont particulièrement développés des deux côtés de l'Atlantique : réseaux par fonction, par métier (par exemple les femmes ingénieures ou les femmes cadres et cadres supérieures), réseaux d'anciennes élèves, réseau de solidarité pour aider les femmes à retrouver un emploi etc…

58 Selon Médiamétrie, on compte six millions de blogueurs en France, dont la moitié sont des femmes.

59 Aux Etats-Unis, 14% des mères américaines sont des mamans bloggueuses, 37 ans en moyenne.

60 Ce paragraphe doit beaucoup à l'étude d'Anita Gurumurthy, consultante en recherche à l'Institut indien de gestion de Bangalore, "Genre et TIC", pour BRIDGE, un service de recherche et d'information, créé en 1992, spécialisé genre et développement dans le cadre de l'Institute of Development Studies, au Royaume Uni.

Aujourd'hui, la mobilisation des femmes sur internet, le "réseau des réseaux", à la fois stratégique et créative, prend plusieurs formes : faire passer dans le discours sur internet et les réseaux sociaux l'exigence de prise en compte de la nécessité de l'égalité entre les sexes, constituer des réseaux de femmes en ligne permettant un dialogue élargi entre femmes du monde par l'intermédiaire de bulletins en ligne et d'échanges d'e-mails, échanger des points de vue entre chercheures et responsables politiques, faire remonter des expériences conduites par des femmes dans le monde et les rendre publiques, informer sur les violences, notamment les violences conjugales, et les discriminations auxquelles les femmes et les filles sont confrontées presque chaque jour et les combattre, mener des campagnes de long terme comme, par exemple, la campagne conduite par l'Association pour le progrès des communications (APC) [61] "*Réapproprie-toi la technologie*" lancée en 2006 et relayée en 2010 par le Lobby européen des femmes pour sensibiliser sur la question de la violence envers les femmes. Cette campagne a créé un mouvement mondial.

En Europe, le LEF

Notons qu'au sein de l'Union européenne, les réseaux féminins sur internet fourmillent. Le Lobby européen des femmes (LEF), le plus important de ces réseaux, présidé par Viviane Teitelbaum, rassemble la plus grande coalition d'associations de femmes dans l'UE visant à promouvoir les droits des femmes et l'égalité entre les sexes. Le LEF représente plus de deux mille organisations issues de tous les Etats membres et candidats de l'UE, et des associations européennes regroupées dans trente coordinations nationales[62]. Son objectif est de travailler à l'émergence d'une société européenne égalitaire et paritaire. Le lobby utilise régulièrement les outils numériques pour organiser ses campagnes et communiquer rapidement et à moindre coût avec l'ensemble des associations. Son influence auprès des instances européennes (Commission, Parlement européen) sur l'action importante de l'UE en faveur de droits des femmes et de l'émergence d'une société européenne paritaire est reconnue. Ses dernières actions ont porté sur le soutien au rapport d'initiative d'Edite Estrela (cf. infra) et sur la mobilisation pour un parlement paritaire dans la campagne des élections européennes du 25 mai prochain[63].

Mobilisation immédiate pour le droit à l'IVG en Espagne

Les outils numériques servent aussi à organiser l'action politique directe et à mobiliser les femmes dans l'instant pour la défense d'un droit ou contre une atteinte portée à un droit grâce à l'impact rapide et puissant que peuvent avoir les réseaux sociaux sur un événement. Les exemples ne manquent pas. Citons le mouvement, en octobre 2013, des militantes féministes en Arabie saoudite sur Twitter et Facebook pour obtenir le droit de conduire une voiture ou encore la façon dont les femmes se sont servies d'internet et des réseaux sociaux pour faire valoir leurs droits à l'égalité lors des "printemps arabes".

Dernier exemple en date, la mobilisation européenne des femmes contre le projet de loi du gouvernement conservateur espagnol de Mariano Rajoy revenant sur la loi de 2010 votée sous le gouvernement de Zapatero légalisant l'IVG jusqu'à quatorze semaines d'aménorrhée. En moins de trois semaines, grâce à Twitter, Facebook et les mails[64], celles (et ceux) qui entendent préserver le

[61] L'APC, créé en 1990, est un réseau international d'organisations de la société civile dédiées à l'autonomisation et au soutien des groupes et individus qui travaillent pour la paix, les droits humains, le développement et la protection de l'environnement, à travers l'utilisation stratégique des technologies de l'information et de la communication (TIC), dont l'internet.

[62] En France, la Coordination française pour le Lobby européen des femmes (CLEF), présidée par Olga Trostiansky, regroupe plus de quatre-vingts associations.

[63] Campagne « S'impliquer », 50/50 : pour l'égale représentation des femmes au prochain Parlement européen.

[64] Un exemple : l'appel du LEF : « Soutenez les femmes espagnoles pour leur droit à décider ! Prenez une photo de vous et postez-le sur facebook, twitter, avec les hashtags suivants : #AlertaFeminista #abortolibre. Et envoyez-la à

droit fondamental des femmes à disposer de leur corps ont utilisé les réseaux sociaux pour empêcher un retour en arrière en Espagne.

Cette mobilisation pour soutenir les Espagnoles dans leur combat contre la remise en cause de leur droit à l'IVG qui a culminé le 1er février 2014. Ce jour là, outre la manifestation de Madrid, des manifestations de solidarité importantes se sont déroulées dans de très nombreuses villes en France[65], en Europe et au delà[66]. Les associations françaises[67] ont été à l'initiative de ce mouvement qui a pris très vite une dimension européenne, d'autant qu'il s'inscrit dans le débat qui agite actuellement l'Union sur ce sujet, comme en atteste le rejet, en décembre 2013, du rapport d'initiative d'Edite Estrela[68] sur « La santé et les droits reproductifs et génésiques » et qui proposait que l'Union européenne fasse du droit à l'avortement un droit européen. Malgré ce rejet, la Commission européenne[69] devait faire une déclaration, jeudi 16 janvier 2014 en séance plénière du Parlement européen réuni à Strasbourg, sur la « non-discrimination dans le cadre de la santé sexuelle et reproductive ».

Un relais dans la société réelle

Il n'est pas dans l'objet de cette étude de traiter de la question de l'IVG au niveau européen mais de montrer comment grâce aux nouvelles technologies, grâce au « réseau des réseaux », les femmes peuvent conduire des actions pour leurs droits de manière efficace et rapide. Le combat pour le droit à l'IVG est un marqueur symbolique du combat pour la liberté des femmes, des deux côtés de l'Atlantique d'ailleurs, ce qui explique en partie le succès formidable de la manifestation européenne du 1er février 2014. Toutefois, si la mobilisation par internet a été réussie, c'est parce qu'elle a été relayée dans la société réelle qui a organisé les manifestations de soutien aux Espagnoles.

En effet, certes, la création de cet espace public virtuel qu'est internet, dont la facilité d'accès, le coût modeste et la liberté d'expression qu'il procure lui confère un caractère démocratique, est à l'origine d'un mouvement de fond qui a permis aux femmes de diffuser leurs revendications et de faire avancer leur démarche égalitaire, notamment par les blogs et la création de réseaux rendue plus aisée avec le Web 2.0[70]. Il n'en reste pas moins que ce mouvement ne suffit pas à lui seul à faire de la société de l'information ni de la société réelle, une société égalitaire en Europe comme aux Etats-Unis, sans même parler du reste du monde. Les STIC restent dominées par les hommes, on l'a vu, au niveau des formations et des métiers de ce secteur.

La société de l'information dans son ensemble demeure, elle aussi, le champ de la persistance et de la résistance des stéréotypes et du modèle culturel masculin dominant. Si, comme le souligne Anita Gurumurthy, « *le processus d'autonomisation en cours peut permettre de bousculer les rapports sociaux de sexe existants, encore faut-il créer un environnement propice, au sein comme en dehors de la sphère des TIC* ». Lors de son Conseil, qui s'est tenu en juin 2013 à Genève,

mybodycampaign@gmail.com pour l'ajouter à l'album facebook de l'action.

[65] 30000 manifestants à Paris, 40 000 manifestants dans toute la France. Selon un sondage, 78% des Espagnols seraient opposés au projet gouvernemental de revenir sur le droit à l'IVG.

[66] En Belgique, en Espagne, en Grande-Bretagne, au Portugal, et même en Argentine et en Equateur.

[67] Parmi lesquelles le LEF, le Planning familial, Osez le féminisme, le Collectif national pour les droits des femmes mais aussi le PS, le PCF, des syndicats etc.

[68] Députée européenne portugaise PS.

[69] « La Commission s'invite au nom de l'article 110 du Règlement du Parlement européen postulant que « les membres de la Commission, du Conseil et du Conseil européen peuvent à tout moment demander au président du Parlement de leur donner la parole pour faire une déclaration ».

[70] Le web 2.0 (2003) est l'évolution de web vers plus de simplicité et facilite l'interaction entre internautes et la création de réseaux sociaux.

définissant les grandes orientations des futurs plans opérationnels, l'Union internationale des télécommunications (UIT) a approuvé la politique de l'organisation relative à l'égalité entre les femmes et les hommes et l'intégration de ce principe d'égalité dans l'ensemble de ses programmes et de ses plans opérationnels. Cette démarche doit être adoptée aux niveau local, national et européen.

De leur côté, tous les acteurs de la société civile qui militent pour l'égalité entre les femmes et les hommes doivent utiliser le formidable mouvement en développement sur la Toile pour faire pression sur les gouvernements, intervenir dans les processus d'élaboration des politiques publiques dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et alerter et rallier l'opinion au rôle important des TIC dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes qui est toujours loin d'être acquise, malgré l'intense activité virtuelle et réelle des femmes et des féministes, notamment dans les blogs, pour y parvenir.

Dès lors, bloguer, intervenir sur les réseaux sociaux, utiliser l'ensemble des outils numériques pour défendre la « cause des femmes » et dénoncer les inégalités, les discriminations, les violences dont elles continuent d'être victimes, tous ces actes constituent-ils une alternative au militantisme traditionnel au sein d'une association, d'une formation politique ou d'une ONG ? Est-ce aussi efficace que de manifester massivement dans la rue ? Comment rendre plus complémentaires ces deux modes d'action ? De nombreuses femmes se posent ces questions.

On se les pose aussi au sein des formations politiques européennes qui ne sont pas encore toutes entrées pour mener les campagnes électorales, contrairement à leurs homologues américaines, dans la « cyber démocratie »…

III. L'utilisation des TIC par les partis politiques progressistes et le vote des femmes

L'irruption des TIC dans notre vie quotidienne ne pouvait pas ne pas avoir de conséquences sur la vie des partis politiques, notamment progressistes, dans leur fonctionnement et leur mode de militantisme. C'est pourquoi, avant d'analyser la façon dont les partis progressistes peuvent utiliser internet pour convaincre les femmes de leur donner leur suffrage, il est nécessaire de voir comment ces formations se servent des TIC dans leur action quotidienne et pour mener leurs campagnes électorales. Sur ce dernier point, l'exemple vient des Etats-Unis, et notamment des campagnes présidentielles de Barak Obama en 2008 et 2012 qui ont révélé le rôle d'internet comme moyen de renouveau du parti démocrate et comme arme politique pour l'emporter. Les Européens tentent d'imiter sans y parvenir tout à fait ce mouvement de renouveau et d'innovation politiques, les cultures politiques des partis américains et européens différant sensiblement en raison d'une histoire politique différente.

1. Ce que les TIC ont changé (ou pas) dans le mode de fonctionnement et de militantisme des partis progressistes

Après une appropriation progressive (et tardive par rapport au monde anglo-saxon) des technologies de l'information et de la communication à partir des années 2000[71], les partis politiques européens - progressistes ou conservateurs - utilisent désormais Internet, chacun, d'ailleurs, avec sa spécificité, comme le souligne Clémence Pène[72], notamment lors des campagnes électorales. Ainsi, en Grande-Bretagne, par exemple, le caractère local des élections législatives en limite l'extension. En France, chaque parti s'approprie internet selon sa tradition et sa sociologie.

Pour autant, tous disposent d'un site web où ils exposent leurs positions, leurs programmes, leurs campagnes. Ils utilisent également les outils numériques pour moderniser leur fonctionnement, renforcer leur cohésion interne et assurer une meilleure coordination des équipes nationales et locales. Les responsables politiques ont presque tous un blog, un compte Twitter et des pages Facebook. Comme pour les « cyber citoyens », qui se servent des TIC pour s'informer, s'exprimer et échanger, les TIC offrent aux partis politiques les mêmes facilités pour lancer des campagnes d'adhésion en ligne et associer les adhérents et les sympathisants à la définition de leurs positions. Ils permettent aussi de toucher un plus grand nombre de citoyens qui s'informent sur internet et de diffuser largement leurs analyses et leurs propositions. Grâce aux forums de discussion en ligne, les partis peuvent prendre le pouls de l'opinion pour élaborer leurs programmes de campagne de façon plus précise avant de les mettre en ligne. De la même façon, Internet facilite la levée de fonds auprès des sympathisants pour financer les campagnes électorales (dans le respect des lois de financement des partis politiques). Chaque candidat à une élection a désormais un site[73] plus ou moins élaboré

[71] Au niveau européen, c'est lors de l'élaboration du projet de constitution européenne par la Convention sur l'avenir de l'Europe (février 2002-juillet 2003), qu'une des premières utilisations à grande échelle des TIC avec un forum ouvert aux organisations représentant la société civile leur permettant de verser leurs contributions aux débats. Concrètement, pendant toute la durée de la Convention, plus de 300 organisations ont envoyé quelques 800 contributions à travers le forum, établi à travers un site Internet. En France, la victoire du « non » au TCE est en partie due à la campagne du non sur internet.

[72] Clémence Pène, chercheure en science politique, dont le sujet de la thèse de doctorat a porté sur le lien entre la technologie et la politique aux Etats-Unis, est l'auteure d'un article intitulé « La nouvelle science électorale américaine », in la revue Politique étrangère, 2/2013. Elle est responsable de la campagne digitale d'Anne Hidalgo, candidate PS à la mairie de Paris.

[73] Un exemple : en France, la campagne pour les élections municipales bat son plein. A Paris, deux femmes se présentent, Anne Hidalgo pour le PS et Nathalie Kosciusko-Morizet pour l'UMP. Sur le site de la candidate du PS, chacun peut prendre connaissance de sa présence dans son arrondissement, de ses propositions et de l'ensemble de ses activités dans la capitale française.

que les électeurs peuvent consulter pour connaître son profil politique, son programme et ses activités au cours de la campagne (lieux de rencontre, tenues de meetings, participation à des émissions télévisées etc.).

2. La démocratie participative à l'heure du numérique ?

Dès lors, face à cette évolution - encore inachevée - de la société de l'information, les distributions de tracts et les rencontres avec les citoyens sur le marché, le collage d'affiches, les meetings dans les préaux d'école, les journaux de section distribués dans les boites à lettres, tout ce qui constituait la base de la diffusion de la position des partis progressistes sur tel ou tel sujet ou pour mener une campagne électorale, tout cela est-il dépassé ? Assiste-t-on grâce à internet, comme on le lit souvent, à l'émergence d'une « démocratie participative » qui viendrait au secours de la « démocratie représentative » aujourd'hui mise à mal par les citoyens eux-mêmes ? En France, un récent sondage[74] révèle que seuls 8% des Français déclarent avoir confiance dans les partis politiques, de droite comme de gauche. Depuis quelque temps, des mouvements spontanés éclosent - « Les bonnets rouges » en Bretagne, la « Manif pour tous », contre le mariage homosexuel etc.- sur des thèmes sociétaux ou des revendications diverses hors du champ politique classique et qui entendent influer directement sur le pouvoir politique en place.

Au niveau de l'Union européenne, la situation n'est guère meilleure, comme en Grèce, en Italie - le mouvement des Forconi (ceux qui brandissent des fourches)[75] -, ou encore en Espagne, le mouvement des « Indignés » en 2011 et plus récemment celui des femmes espagnoles mobilisées contre le projet de loi entendant mettre fin à leur liberté d'avorter (cf. supra). Tous ces mouvements, locaux, nationaux, voire transnationaux comme en mai 2013 la journée d'action mondiale contre Monsanto, mobilisent et pour certains prennent de l'ampleur par l'intermédiaire d'internet et des réseaux sociaux. Ils expriment tous, sur des sujets divers, une défiance aux forces politiques traditionnelles. Les Etats-Unis connaissent aussi ce type de mouvement social spontané, en dehors des deux grands partis institutionnels avec notamment le mouvement « Occupy Wall Street »[76] et l'émergence du Tea Party dans les années 2009-2010.

A deux mois de l'élection du Parlement européen, en mai prochain, dans presque tous les Etat membres, les sondages indiquent une poussée des formations politiques extrémistes[77] et eurosceptiques, démontrant la perte de confiance dans les partis européens traditionnels et de façon générale dans l'Union, incapable, aux yeux d'une grande majorité d'Européens, de gérer la crise économique et financière - et donc sociale - qui la mine depuis plus de cinq ans[78]. Si ces sondages se

---

[74] 92% déclarent ne pas leur faire confiance, un Français sur deux (51%) ne pas leur faire confiance du tout.
Résultats issus d'un sondage Ipsos pour le Monde, le CEVIPOF, la fondation Jean Jaurès et France inter, réalisé par internet du 8 au 14 janvier 2014 auprès d'un échantillon de 1005 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

[75] Sans couleur politique clairement définie ni de coordination centrale ou de leader charismatique pour le porter, qui rassemble dans les villes italiennes contre les élites et l'austérité sympathisants d'extrême-droite, jeunes tifosi, anciens adhérents du parti démocrate et ex syndicalistes etc.

[76] Le mouvement est né le 17 septembre 2011, quand quelques jeunes ont installé leur campement au square Zuccotti dans le quartier de Wall Street pour dénoncer les inégalités. Il s'était rapidement propagé à de nombreuses villes américaines. Les campements ont fini par être délogés par la police. Le mouvement a cependant fêté son deuxième anniversaire à NewYork en 2013.

[77] En France, les sondages de janvier 2014 donnent pour la première fois le Front national (extrême droite) en tête devant l'UMP (droite républicaine) et le PS, troisième. En Allemagne, seulement sept mois après sa création, le parti anti-euro Alternative pour l'Allemagne a séduit près de 2,1 millions des votants (4,7%) aux élections fédérales du 22 septembre dernier.

[78] Dans le supplément Europa paru dans Le Monde, El País et la Süddeutsche Zeitung du 25 avril 2013 auxquels s'ajoutent La Stampa, Gazeta Wyborcza, The Guardian, les six titres partenaires analysent la crise de confiance des Européens dans l'Union. Le quotidien français écrit notamment : « cet euroscepticisme sous ses multiples formes, populisme, nationalisme,

confirmaient, le parlement européen issu du scrutin de mai 2014 serait le plus eurosceptique de son histoire, avec les conséquences qu'on peut imaginer sur l'avenir du projet européen tel que l'avaient conçu les Pères fondateurs. En Europe, particulièrement, les partis n'ont pas encore su répondre à cette crise de légitimité, aggravée, pour certaines élections, notamment celle du parlement européen, par une montée de l'abstentionnisme[79].

Dès lors, les TIC peuvent-elles à elles seules redonner confiance dans l'action politique aux citoyens européens - et notamment aux plus jeunes qui semblent s'en détourner[80] - et aider les partis politiques, notamment progressistes, à accompagner la mutation sociétale induite par ces nouvelles formes de communication et de participation au débat public? Certes, elles permettent un débat public plus ouvert puisqu'un plus grand nombre de citoyens et de citoyennes - par rapport au champ plus limité des adhérents et des sympathisants - peuvent s'informer, s'exprimer, débattre, voire avancer des propositions, ce qui peut entraîner un regain d'intérêt pour la « res publica » (la chose publique). Elles peuvent donc constituer un élément de rapprochement des citoyens et du pouvoir politique. Certains auteurs y voient même l'émergence d'un véritable contre-pouvoir devant déboucher, à terme, sur une « cyberdémocratie » animée par des « cyber partis » remplaçant les partis politiques traditionnels.

On n'en est pas encore là. Si ces partis doivent se moderniser, ils ne sont pas encore des dinosaures en voie d'extinction. D'une part, la société américaine et plus encore la société européenne ne sont pas des sociétés « tout numérique ». Il serait faux de croire que l'avènement des TIC a mis un terme définitif aux « vieux médias » que sont la télévision, la presse papier et la radio. Un sondage BVA de mars 2012 pour *01net* révèle que 75% des Européens s'informent sur la politique par la télévision, 42% par la presse papier et 36% « seulement » par internet[81]. Toutefois, le sondeur note que « *internet est déjà dans le trio de tête malgré son apparition récente* ».

3. Partis progressistes, internet et vote des femmes

En outre, les TIC ne sont pas encore accessibles à l'ensemble des populations. Les statistiques démontrent que ce sont essentiellement les classes moyennes et supérieures, d'un bon niveau d'éducation, qui participent au débat public sur internet et les réseaux sociaux. Par ailleurs, certaines catégories de population, les personnes âgées notamment, ne sont pas toutes connectées, de même que les personnes modestes. Enfin, si on peut échanger, voire débattre sur la Toile, il est difficile d'y faire émerger des synthèses et d'élaborer des programmes politiques. Il demeure donc nécessaire, pour l'instant, de disposer de formations politiques progressistes « réelles », capables de synthétiser l'ensemble des débats et des propositions nouvelles qui ont pu être avancées sur internet et à partir desquels elles bâtiront un projet politique affirmant leur vocation de transformation de la société dans le sens de la justice sociale et de la lutte contre les inégalités, notamment celles entre les femmes et les hommes. A charge, ensuite pour eux, d'utiliser l'ensemble des moyens de communication à leur disposition pour convaincre les électeurs et les électrices de voter pour eux, les moyens « classiques » touchant les publics non connectés (et les autres) ; internet, les réseaux

---

méfiance, ressentiment, révolte, s'est répandu à travers toute l'Europe. Longtemps, il fut l'apanage des Britanniques. Il est maintenant à la source de la révolte grecque, du chaos politique italien, de la déception française, de la frustration des Allemands, sur lesquels se concentre, en ce moment, l'hostilité ».

[79] En 2009, le taux de participation aux élections européennes était de 43 %, 45,5% en 2004, 49,5% en 1999 et 61,99% en 1979.

[80] En France, un récent sondage réalisé par la société Audirep auprès de cinq cents jeunes de 15 à 30 ans révèle que pour 55% d'entre eux la politique n'est pas importante, même si 83 % déclarent suivre régulièrement l'actualité politique, et même 88 % chez les titulaires d'un baccalauréat, le plus souvent à la télévision, qui reste à ce jour, de très loin, le vecteur essentiel d'information.

[81] Le sondage précise que ce sont les Français parmi les Européens qui croisent le plus les trois médias pour s'informer sur la vie politique de leur pays.

sociaux, Facebook, Twitter, YouTube, Dailymotion, Vine ou encore Google Plus et les e-mailings ciblés facilitant et amplifiant la diffuser leurs propositions auprès des différents publics qui s'informent aussi sur le net, les jeunes et particulièrement les femmes dont on a vu qu'elles utilisaient les outils numériques à égalité avec les hommes (cf. supra).

Rappelons que dans la conception du parti démocrate américain, qui a su rebondir avec le succès qu'on connaît après la défaite cinglante à l'élection présidentielle de 2004, les TIC sont un outil qui sert à accompagner le renouveau du parti en offrant une ouverture d'une ampleur inédite sur l'ensemble des électeurs. Dans les campagnes électorales, les TIC sont au service d'une stratégie de campagne « traditionnelle » menée sur le terrain et fondée sur un message politique clair. On sait le rôle qu'a joué le porte à porte, assuré par une organisation militante renforcée et mobilisée, dans la victoire démocrate. Il s'est agi d'assurer le plus fort taux possible de participation dans des électorats clés comme les jeunes[82] et les femmes, donc les convaincre à s'inscrire sur les listes électorales et à aller voter. C'est ainsi qu'en 2012, Barack Obama a réuni sur son nom 55% de tous les votes féminins.

C'est précisément cet électorat clé qu'est l'électorat féminin que les partis politiques progressistes européens ne doivent pas oublier puisque les femmes représentent 52% de l'électorat global. L'enjeu est donc important d'autant que des deux côtés de l'Atlantique, un nombre grandissant de femmes se tournent vers les partis de droite extrême ou d'extrême droite. Aux Etats-Unis, le Tea Party a recruté de très nombreuses femmes avec des figures emblématiques comme Sarah Pallin ou Michele Bachman. En Europe, les femmes votent désormais comme les hommes pour ces formations d'autant que là aussi, des femmes sont à leur tête, comme Marine Le Pen en France, Krisztina Morvai en Hongrie, Pia Kjaersgaard au Danemark, Anke Van Dermeersch en Belgique notamment.

Au sein de l'Union européenne, la tâche est rendue plus délicate encore pour les formations progressistes et le Parti socialiste européen (PSE) car les femmes expriment un plus grand scepticisme à l'égard de la construction européenne que les hommes. Ainsi, en France, 33% seulement des femmes contre 47% des hommes[83], souhaitent une Europe plus intégrée. Il apparaît donc qu'un des enjeux de l'élection du parlement européen des 22-25 mai 2014 sera le taux de participation, notamment des femmes. Les partis progressistes doivent donc utiliser tous les moyens de communication et d'information pour les convaincre d'aller voter et de leur accorder leurs suffrages. Il est indispensable que sur le site de tous les partis progressistes et sur celui de chaque candidat à l'élection européenne, disposant par ailleurs d'un compte twitter, la question de l'égalité entre les femmes et les hommes soit clairement présente et que, particulièrement, soit rappelée l'action de l'Union européenne dans ce domaine depuis sa création.

Il n'est pas dans l'objet de cette étude de la décrire de façon exhaustive[84]. Rappelons simplement que l'Union européenne est l'une des entités politiques les plus avancées au monde sur cette question. L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur constitutive de l'Union. Elle a élaboré au fil des années un corpus juridique égalitaire très complet, qui tarde cependant à passer dans les faits, même si des progrès importants ont été réalisés. Les femmes ne connaissant pas toujours l'ensemble des directives, recommandations, programmes d'action mis en place pour

[82] Ainsi, en France, à l'approche des élections municipales de mars 2014 qui risquent d'enregistrer un fort taux d'abstention, le Premier ministre veut utiliser les réseaux sociaux pour convaincre notamment les jeunes d'aller voter. Il a annoncé le 17 février dernier que "des messages ciblés seront envoyés notamment sur Facebook et Twitter où seront lisibles des slogans comme "Vous aimez liker? Voter" ou "Voter, c'est twitter en vrai".

[83] Sondage IFOP, septembre 2012 pour Le Figaro.

[84] Ce rappel a déjà été fait à plusieurs reprises. Cf. notamment « Un parlement européen paritaire en 2014 ?», Actes du séminaire FJJ/FEPS de mars 2013, par Ghislaine Toutain.

assurer notamment l'égalité dans la sphère professionnelle et l'émergence d'une démocratie européenne égalitaire et paritaire, il est indispensable de les leur remettre en mémoire.
L'un des axes majeurs de la campagne européenne qui s'annonce, notamment celle conduite par le PSE et le PSE femmes, devra donc porter sur la promotion de la valeur égalité entre les sexes comme exigence éthique et démocratique et sur l'action conduite par l'Union, assortie, dans les programmes et manifestes électoraux, de propositions pour aller au-delà de ce qui existe, particulièrement sur la question des droits sexuels et reproductifs. Pour toucher les femmes, les partis progressistes, dans chacun des vingt-huit Etats membres, devront allier actions militantes « traditionnelles »[85] et recours aux technologies de l'information et de la communication, comme on l'a analysé plus haut. Ces outils numériques constituent une démarche supplémentaire utile pour informer et convaincre les femmes, aussi bien les féministes que les femmes au foyer, les femmes plus âgées ou les jeunes femmes peu politisées qui « surfent » quotidiennement sur internet de ne pas s'égarer vers des formations qui prônent une vision totalement conservatrice, voire rétrograde, de la place des femmes dans la société, notamment dans le domaine des droits reproductifs et du libre choix du recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Lors de la campagne présidentielle de 2012 aux Etats-Unis, cette question de l'avortement a été l'un des thèmes déterminants du vote des Américaines qui se sont fortement mobilisées sur les réseaux sociaux pour défendre leur droit d'avorter que le candidat républicain entendait remettre en cause s'il était élu.

L'appui des réseaux féminins et féministes

Nul doute que les très nombreux réseau de femmes et féministes européens en ligne se mobiliseront de leur côté pour défendre les droits des femmes, l'égalité professionnelle, notamment en termes de rémunération et la lutte contre les violences pour ne pas engager le parlement européen élu en 2014 et l'Union dans son ensemble sur un chemin rétrograde et anti-démocratique, un risque renforcé par la montée des nationalismes et des forces extrémistes. Au contraire, forts de leur poids dans le débat public, les réseaux féminins peuvent s'imposer par blogs, tweets et e-mails interposés pour encourager la participation au vote de cet électorat clé que constituent les femmes, faire élire un grand nombre de femmes[86] au parlement européen - pourquoi pas un parlement paritaire en 2014 ? - et favoriser la parité dans toutes ses instances, ce qui est encore loin d'être le cas.

Internet ou préaux d'écoles, les femmes doivent massivement s'engager dans la campagne européenne dont le slogan retenu par le parlement européen *« Agir, Réagir, Accomplir »* pour sensibiliser les Européens aux enjeux des prochaines élections s'adapte parfaitement au projet de transformation de la société avec les femmes que doivent porter les partis progressistes de l'Union.

[85] Comme le suggérait Marja Bijl, vice-présidente du PSE Femmes, lors du séminaire FJJ/FEPS de mars 2013 à Paris « Un parlement européen paritaire en 2014 ? », le leader de la liste doit faire une intense campagne de terrain, parler au plus grand nombre de femmes possible et féminiser son propos sur l'action concrète de l'Union envers les femmes, en un mot « Bring Europe home ! ».

[86] En France, la parité est obligatoire sur les listes pour les élections européennes, ce qui n'est pas le cas dans tous les Etats membres, de même que tous les partis progressistes européens n'ont pas un quota de 50% de femmes prévus par leurs statuts, certains même n'ont pas de quotas obligatoires de représentation des femmes.

Conclusion

Au terme de cette étude sur la question de la place des femmes dans le secteur des sciences et technologies de la communication et de l'information, on mesure combien la question de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la « visibilité » des femmes est au cœur de la société de l'information en développement. Comme l'explique Monique Halpern dans sa communication, historiquement, les partis progressistes n'ont pas toujours été les plus empressés à faire des femmes des citoyennes à part entière. Le parti socialiste français, particulièrement, a exercé une résistance farouche à leur accorder le droit de vote, craignant qu'il serve plus la droite que lui-même. Il leur faudra attendre 1944 pour pouvoir voter et être élues puis l'an 2000 pour qu'une loi (socialiste) rende obligatoire la parité sur les listes électorales.

Aujourd'hui, de façon générale dans l'Union européenne, alors que les filles réussissent mieux dans leur parcours scolaire que les garçons, la persistance de stéréotypes sexistes s'oppose à leur visibilité dans le monde des sciences, notamment dans le domaine des STIC, où elles restent très minoritaires, situation qui freine le développement économique de l'UE. Bien qu'elles se soient appropriées à peu près comme les hommes l'utilisation des TIC, leur visibilité dans la société du numérique reste brouillée par les messages sexistes, machistes, violents, véhiculés sur la Toile.

Toutefois, un espace public nouveau s'est ouvert avec l'émergence des TIC dans la vie réelle, que les femmes ne doivent pas déserter, bien au contraire. Même si on retrouve sur le net les mêmes dérives, les liens horizontaux que les femmes du monde entier peuvent tisser entre elles leur donne une force et un pouvoir inédit jusqu'à présent. On l'a vu notamment lors des manifestations de soutien aux Espagnoles pour la défense du droit à l'IVG dans leur pays. Face à cette mutation sociétale de grande ampleur et pour que l'Histoire ne se répète pas, les partis progressistes où qu'ils se situent, notamment aux Etats-Unis et dans l'Union européenne, doivent accompagner ce mouvement sociétal mondial et participer à l'émergence de la « visibilité » des femmes à l'égal de celle des hommes dans ce monde virtuel qui s'imposera de plus en plus dans le monde réel. On l'a vu, s'ils veulent se moderniser et poursuivre leur action d'approfondissement de la démocratie, ils doivent utiliser les outils de communication et d'information numériques pour amplifier la diffusion de leur message et surtout pour ne pas se couper de celles et de ceux qu'ils prétendent représenter, alors même qu'ils opèrent par le net le passage d'un pouvoir pyramidal à une organisation horizontale de la société. L'enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes est le marqueur le plus pertinent de cette évolution qui doit conduire les formations politiques progressistes à se renouveler et, comme le parti démocrate américain, à s'ouvrir sur une société qui est en train de s'auto-organiser en réseaux.

Le dossier du journal français *Le Monde* du 28 décembre 2013 déjà cité notait que « *Internet rebat les cartes du pouvoir* ». Dominique Rousseau, constitutionnaliste français, relevait que « *à la différence du XVIIIème siècle où Voltaire et Rousseau étaient très connectés et ont produit des thèses qui ont eu un écho dans la société, les livres équivalents sur la période actuelle ne sont pas encore sortis. Cela va sûrement passer par les réseaux sociaux, qui vont produire ce qui est invisible aux yeux des élites. De là surgiront les intellectuels qui vont donner des mots au monde qui vient* ». Parmi ces mots, ceux des femmes.